

Le 1er mai, une belle occasion pour se syndiquer !



Quel meilleur moment que la journée internationale de lutte des travailleurs et des travailleuses pour se syndiquer ! Face à un patronat rapace qui cherche à maximiser ses profits aux détriments de nos salaires et de nos droits. Face à un gouvernement qui lui est acquis. Face à une extrême droite qui progresse chaque jour un peu plus, il y a urgence à s'organiser pour être plus fort·es ensemble.

un syndicat, c'est quoi ?

Le syndicat, c'est l'outil pour organiser la solidarité entre les travailleur·se·s, pour faire respecter nos droits et en gagner des nouveaux. Le syndicat permet de mener des luttes dans le monde du travail et en dehors et dans les lieux de formation, de créer un rapport de forces avec le patron ou la direction, de mettre en place des assemblées, des grèves et des manifestations.

Seul·e, il est difficile de se défendre en cas de problème avec son employeur. En s'organisant avec nos collègues, tout devient possible !

Pourquoi à Solidaires ?

L'union syndicale Solidaires regroupe 110 000 adhérent·es de tous les secteurs professionnels, du privé, du public et des étudiant·es au sein de syndicats appelés SUD ou Solidaires. Nous sommes un syndicat de lutte anticapitaliste, féministe, antiraciste, LGBTQIA+ et antifasciste. Solidaires est engagé dans la défense du service public et la transformation sociale et écologique de la société.

Solidaires est indépendant du patronat, des partis politiques et des gouvernements. Nous estimons qu'il ne peut y avoir de réelles avancées sans la constitution d'un rapport de forces qui passe par différents moyens : pétitions, tracts, communiqués, actions juridiques, grèves et manifestations.

A Solidaires, nous défendons un syndicalisme démocratique et autogestionnaire : ce sont nos adhérent·es qui décident avec une recherche du consensus. Sur nos lieux de travail, dans le syndicat comme en dehors, les luttes ne se mènent pas à la place des premier·es concerné·es mais avec eux et elles. Pas de chef·fe·s, ni de permanent·es syndicaux à vie, les décisions se prennent collectivement et les mandaté·e·s rendent des comptes sur leur application.

A Solidaires, chaque syndicat conserve son autonomie d'action et de décisions en vue de (re)construire le syndicalisme depuis la base.

Comment nous rejoindre ?

Qu'on travaille dans le public ou dans le privé, qu'on soit retraité·e, privé·e d'emploi, de papiers ou étudiant·e, le syndicat est notre arme. Pour nous rejoindre, rencontrez-nous lors d'une de nos permanences interprofessionnelles ou en nous contactant sur notre site web : <https://www.solidaires-alsace.org/nous-contacter/>

www.solidaires-alsace.org
contact@solidaires-alsace.org



FLASH CE QR-CODE,
trouve ton syndicat !

